

La directrice de l'école nationale supérieure des sciences agronomiques, agroalimentaires, horticoles et du paysage (AGROCAMPUS OUEST)

Vu le décret n° 2019-1459 du 26 décembre 2019 relatif à l'Institut national d'enseignement supérieur pour l'agriculture, l'alimentation et l'environnement, notamment ses articles 9, 11, 12, 24, 28 et 30 ;

Vu la décision n°2021-13-IA du 13 juillet 2021 portant nomination de Madame Alessia LEFEBURE en tant que directrice de l'école interne AGROCAMPUS OUEST ;

Vu la décision n°2021-014-IA du 13 juillet 2021 portant délégation de pouvoir et délégation de signature de Madame Anne-Lucie WACK, directrice générale de l'Institut national d'enseignement supérieur pour l'agriculture, l'alimentation et l'environnement (l'Institut Agro) à Madame Alessia LEFEBURE, directrice de l'école interne AGROCAMPUS ;

Arrête :

Article 1 – Nominations

- Madame Edith LECADRE-BARTHELEMY est nommée directrice du département Sciences du Végétal pour l'Agriculture et l'Horticulture (SVAH) de l'école interne AGROCAMPUS OUEST.

- Monsieur Olivier LEPRINCE est nommé directeur adjoint du département Sciences du Végétal pour l'Agriculture et l'Horticulture (SVAH) de l'école interne AGROCAMPUS OUEST.


Article 2 – Date d'effet

Le présent arrêté prend effet à compter du 3 juin 2021.

Article 3 – Publication

Le présent arrêté est publié sur le site internet de l'école interne AGROCAMPUS OUEST dans la rubrique actes réglementaires.

Fait à Rennes, le 13 juillet 2021

La directrice

Alessia LEFEBURE

